

Mieux payés qu'en France, moins bien qu'en Flandre

Nos enseignants touchent
5 à 7 % de moins
qu'au Nord du pays

Bien payés nos enseignants ? Beaucoup mieux que les instituteurs et professeurs français ou italiens, mais moins bien que leurs collègues flamands, par exemple, qui touchent entre 5 et 7 % de plus qu'eux. L'OCDE publie les dernières statistiques en la matière et cela vaut le coup d'œil.

> **Les enseignants un peu moins bien payés que les autres diplômés de l'enseignement supérieur.** Au moment où l'on parle de revalorisation de la fonction d'enseignant, ce qui inclut aussi la revalorisation du traitement, il est intéressant de s'arrêter sur les statistiques publiées par l'Organisation de coopération et de développement économiques (qui comparent les données d'une trentaine de pays dans le monde). La matière est complexe, les barèmes très différents, sans compter les primes et allocations qui jalonnent les législations de chaque pays. Aucun enseignant ne retrouvera sans doute exactement son salaire dans les statistiques que nous vous livrons ici. Il s'agit du salaire effectif moyen dans l'enseignement primaire et secondaire. L'OCDE note qu'un enseignant de maternelle touche en moyenne 78 % des revenus des diplômés des Hautes écoles et des universités. Les instituteurs (primaire) gagnent 85 % de ce revenu de référence, ceux du secondaire inférieur 88 % et ceux du secondaire supérieur 94 %.

> **Un enseignant francophone gagne de 5 à 7 % de moins qu'un enseignant flamand.**

41.825 € par an (salaire brut) dans le primaire francophone pour 44.176 € en Flandre. 40.957 €

dans le secondaire inférieur (43.063 € en Flandre), 52.204 € dans le secondaire supérieur (55.746 € au Nord). « Cela a toujours tourné autour des 7 % de salaire supplémentaire en Flandre », confirme Joseph Thonon, le patron de la CGSP Enseignement. « Cela peut poser problème lorsqu'il faut trouver des néerlandophones pour donner cours en immersion en Wallonie (...) Il y a des augmentations que l'on n'a jamais obtenues du côté francophone. » Parmi les frustrations ou les anomalies, le syndicaliste pointe l'accord interprofessionnel qui a octroyé une marge salariale annuelle de 0,5 % dans le privé, « mais rien chez nous », ainsi que « cette anomalie que je dénonce depuis longtemps et qui touche les professeurs d'académie : il y en a beaucoup qui ont un diplôme universitaire et sont payés comme s'ils n'en avaient pas ! ». À noter que nos enseignants lorgneront sur les salaires de leurs collègues allemands (55.394 € en primaire) ou luxembourgeois

(81.291 €) avec une certaine envie, au contraire des salaires de leurs « cousins » français (32.494 € en primaire) ou italiens (29.609 €).

> **De grandes différences en fonction des diplômes et de l'ancienneté.** Dans la plupart des pays, le salaire des enseignants augmente avec le niveau d'enseignement. En Belgique, au Nord comme au Sud, au Danemark, en Norvège ou aux Pays-Bas, les enseignants ayant 15 ans d'expérience gagnent entre 25 et 40 % de plus dans le secondaire supérieur que dans le maternel. La différence entre le salaire du débutant et celui « à l'échelon maximum », soit en fin de carrière, atteint

Des différences énormes entre le début et la fin d'une carrière

même 70 à 75 % dans les différents niveaux d'enseignement.

> **Un salaire horaire très fluctuant.** On l'a dit, les salaires précités représentent des moyennes qui ne s'embarrassent pas du nombre d'heures de cours, ni du nombre d'heures qu'un enseignant peut passer à la préparation de ses cours à la maison. Le salaire moyen d'un enseignant nommé qui a 15 ans d'expérience s'établit à 46 € dans le primaire, à 54 €

dans le secondaire inférieur et à 62 € dans le secondaire supérieur. Il n'est que de 25 € pour un prof du secondaire dans les pays baltes, ou un instituteur en Tchèque ou en Slovaquie. Il équivaut à 75 € dans le secondaire en Allemagne ou en Flandre, aux Pays-Bas ou en Corée... et en Communauté française, mais là seulement dans le secondaire supérieur. Il dépasse les 100 € au Luxembourg ! L'OCDE a comptabilisé, pour les profs actifs dans le secondaire inférieur (filiale générale), moins de 700 heures de cours pour les profs francophones, moins de 600 pour les néerlandophones. Nos profs vont plus souvent à l'école que leurs collègues français, italiens, finlandais ou polonais... mais sont bien moins présents que les Suisses (1.100 heures environ) ou les Américains (1.000 heures). ●

DIDIER SWYSEN

Salaire annuel moyen (brut) des enseignants en Belgique et dans le monde

	Enseignement primaire	Enseignement secondaire (cycle inférieur)	Enseignement secondaire (cycle supérieur)
Communauté française	41.825 €	40.957 €	52.204 €
Communauté flamande	44.176 €	43.063 €	55.746 €
Danemark	49.008 €	49.605 €	56.477 €
Finlande	38.270 €	42.101 €	47.206 €
France	32.494 €	37.821 €	42.601 €
Allemagne	55.394 €	61.140 €	64.867 €
Italie	29.609 €	29.514 €	32.009 €
Grand-Duché de Luxembourg	81.291 €	92.522 €	92.522 €
Pays-Bas	43.267 €	54.486 €	54.486 €
Pologne	26.215 €	26.746 €	26.260 €
Portugal	36.196 €	35.370 €	38.574 €
États-Unis	44.780 €	45.654 €	47.171 €
Moyenne des pays de l'OCDE	35.651 €	37.561 €	39.997 €
Moyenne des pays de l'Union européenne	35.207 €	37.410 €	40.189 €

La réforme de la formation initiale démarre en 2019

Les futurs enseignants mieux payés... dès 2024

Mieux payer les enseignants, ce sera une réalité lorsque l'on aura revu la durée de leur formation. Au printemps, le gouvernement PS-cdH (Fédération Wallonie Bruxelles) s'est entendu sur cette réforme cruciale. Dès 2019, les profs qui sont aujourd'hui formés en 3 ans (maternelles, instituteurs et profs du secondaire inférieur) le seront en 4 ans. Il reste juste à voter le décret avant 2019.

Le cabinet du ministre de l'Enseignement supérieur, Jean-Claude Marcourt (PS), planche sur cet épineux dossier. Épineux, car il faut des partenariats entre hautes écoles et universités qui codiplômeront les futurs enseignants (ils feront 3 ans en haute école et un an à l'université). On discute pour l'instant de ces collaborations : qui travaillera avec qui ? Il faudra ensuite trouver un

barème pour payer ces futurs enseignants. Actuellement, ceux qui sont formés en trois ans sont payés au barème 301 et ceux qui sont formés en cinq ans au barème 501. Entre les deux, une différence d'environ 600 € mensuels en début de carrière et de plus du double en fin de carrière. Puisque les études passeront de 3 à 4 ans, il faudra intégrer ce surcoût, estimé à 300 millions annuels,

dans les budgets de la FWB. Une estimation prématurée, estime-t-on au cabinet de M. Marcourt. D'abord, les futurs enseignants ne seront pas actifs avant 2024, ce qui laisse du temps au (futur ?) ministre et aux syndicats pour trouver un accord. Puis, la mesure entrera en vigueur, au rythme des « fournées annuelles » de nouveaux enseignants. ●

D.S.W.

Echange de profs : l'idée d'un bonus de 100 à 150 €

L'immersion linguistique marche fort en Communauté française. Le problème n'est pas de trouver des élèves, mais bien des enseignants. Il y a un peu plus de deux ans, les Communautés française, germanophone et la Flandre ont conclu un accord de coopération qui devait faciliter l'échange de profs. Même s'il était prévu que le prof tenté par l'expérience ne perdait pas ses droits acquis, l'idée a tourné au flop : un, voire deux profs flamands sont venus travailler dans une école francophone. Aucun n'a fait la démarche inverse.

CHOIX DE VIE

Mais les ministres Schyns (Communauté française) et Crevits (Flandre) ne baissent pas les bras. Elles réfléchissent à améliorer la formule. Elles penseraient à mieux cibler les candidats, surtout les jeunes qui pourraient ainsi faire leur stage dans une école de

l'autre régime linguistique. Ce serait un sacré plus pour leur CV... Et la ministre francophone de l'Éducation serait même prête à aller plus loin : elle songe à un bonus financier pour motiver les candidats. À hauteur de 100 ou 150 €, ce qui irait chercher dans les 10 % de salaire supplémentaire pour un enseignant débutant. Le cabinet de Marie-Martine Schyns précise toutefois que la piste n'a pas encore été discutée entre les ministres. Tout comme il précise que l'absence d'intérêt actuel pour la formule ne signifie pas qu'il n'y a pas de « native speakers » dans les écoles francophones. Sauf que ceux qui ont franchi le pas aujourd'hui sont souvent des enseignants qui ont fait le choix de vie de s'installer en Wallonie. Une motivation différente de l'accord de 2015... ●

D.S.W.